

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2019

Convocation le 15 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt mai à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Gouling et Fabrice Redoules.

Étaient absents : Daniel Hobmaier et Rémy Soullignac ; Sylvia Jouhanneau qui donne procuration à Élisabeth Bousquet.

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

**LANCEMENT PROCÉDURE D'ALIÉNATION CHEMIN RURAL DE LEYRISSOU ET DU
FOUR A PAIN**

Monsieur Le Maire souhaite proposer à la vente une partie des chemins ruraux de Leyrissou ainsi que le four à pain.

Il présente le plan de la section D de la commune indiquant les chemins ruraux ainsi que le four à pain qui seraient proposés à la vente.

Pour ce faire, une enquête publique est nécessaire afin d'en informer les propriétaires riverains.



Où dans son exposé, le conseil municipal :

- **CHARGE** Monsieur Le Maire de recruter un commissaire enquêteur afin de procéder à l'enquête publique ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire, à signer tous les documents relatifs au parfait aboutissement de la procédure.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les Arques, le 20/05/2019

Le Maire,
Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, le jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 22/05/2019
Le Maire,
Jérôme Bonafous


